

HABILITATION ELECTRIQUE B0, H0 EXECUTANT / CHEF DE CHANTIER



OBJECTIFS

- Effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un milieu comportant des risques électriques.
- Effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation, d'un ouvrage ou de canalisations enterrées.
- Savoir identifier les zones ou les locaux présentant un risque électrique.
- Savoir adapter son comportement par rapport aux risques identifiés
- Être capable de rendre compte de son intervention



METHODES PEDAGOGIQUES

- Interactive s'appuyant sur des expériences vécues. Moyens audiovisuels appropriés. Contrôle des connaissances. Mise en situation. Support de cours. Atelier avec armoires industrielles



PREREQUIS ET PERSONNES CONCERNEES

- Tout public
- Prérequis : Aucune connaissance en électricité n'est demandée
- Etre reconnu apte médicalement



RECONNAISSANCE A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de capacités
- Titre d'habilitation



MODALITES PRATIQUES

Durée : de 1 jour à 1,5 jour
Calendrier : à convenir
Lieu : à définir



PROGRAMME DE FORMATION

Rappels

Notions élémentaires d'électricité

- Tension – Intensité – Résistance – Loi d'Ohm. – Puissance – Alternatif et continu.

Dangers du courant électrique

- Effets physiopathologiques sur le corps humain.

Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques

- Contacts directs et indirects, court-circuit, surcharge

Les zones d'environnement et leurs limites

- Distances vis-à-vis des pièces nues sous tension.

Mécanisme de l'habilitation.

Les domaines de tension

Les zones d'environnement

Les équipements de protection.

Les dangers, les locaux à risques

La conduite à tenir en cas d'accident

Le rôle des différents intervenants

Chargé de chantier non électricien BF/ HF rôles et opérations

Les règles de sécurité lors des opérations.

Conduite à tenir en cas d'incidents et d'accidents d'origine électrique (incendie et électrisation).

Applications pratiques :

- Identifier l'appareillage de protection,
- Reconnaître les dangers et identifier les risques dans différents locaux, installations, déterminer le comportement approprié.

Evaluation théorique et pratique en fin de stage.

- A l'issue de l'application pratique, le formateur formulera à l'employeur, un avis l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

Personnes en situation de handicap, nous contacter.

